

Arrondissement de SAVERNE  
**COMMUNE DE OERMINGEN**

**LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 11 MARS 2025 à 20 H. 30**

**1. Adoption du procès-verbal de la séance du 11 février 2025**

Le procès-verbal de la séance du 11 février 2025 est adopté.

**2. Adoption du compte administratif 2024 du budget annexe du lotissement**

Le conseil municipal adopte le compte administratif 2024 du budget annexe du lotissement pour un montant total en dépenses de 1.329,83 € en section de fonctionnement et de 39.661,85 € en section d'investissement, aucune recette n'ayant été enregistrée au cours de l'exercice.

**3. Adoption du compte de gestion 2024 du lotissement arrêté par le Trésorier**

Le compte de gestion 2024 du lotissement, arrêté par le Comptable, n'appelle aucune remarque, ni observation du conseil municipal.

**4. Affectation des résultats du budget annexe 2024 du lotissement**

Le conseil municipal décide de reporter l'excédent d'investissement de 291.244,01 € et le déficit de fonctionnement de 262.213,62 € sur l'exercice 2025.

**5. Adoption du budget annexe 2025 du lotissement**

La proposition de budget primitif de l'exercice 2025 est adoptée en équilibre par le conseil municipal à hauteur de 289.851,77 € en section d'exploitation et de 252.244,01 € en section d'investissement.

**6. Subvention exceptionnelle de l'Etat**

Le conseil municipal prend acte de l'octroi d'une subvention exceptionnelle de l'Etat d'un montant de 50.000,- €, justifiée par des circonstances anormales et des difficultés particulières, et s'engage à prendre des mesures correctives pour rééquilibrer la situation financière de la commune.

**7. Retrait de la délibération du 11 février 2025 portant exonération de taxe foncière**

Sur demande des services de la préfecture, dans le cadre du contrôle de légalité, le conseil municipal retire sa délibération du 10 décembre 2024 accordant un dégrèvement de la taxe foncière au propriétaire de l'ancien lycée professionnel.

**8. Modalités de refacturation de la quote-part d'un mandatement d'office**

Le conseil municipal décide de solliciter une consultation juridique suite au recours gracieux sollicité par les services de la préfecture dans le cadre de leur contrôle de légalité et de confier la défense de ses intérêts au cabinet d'avocats LEONEM de Strasbourg.

### **9. Recours de l'Ets Rauscher victime d'une usurpation d'identité**

Suite au recours déposé par l'entreprise Rauscher, victime d'une usurpation d'identité ayant entraîné un virement sur un compte bancaire frauduleux, le conseil municipal décide de confier la défense de ses intérêts au cabinet d'avocats LEONEM de Strasbourg.

### **10. Gestion des ressources humaines**

Dans le cadre de la bonne gestion des ressources humaines, le conseil municipal décide de :

- Verser une indemnité de 75,- € par semaine de présence à une jeune effectuant une mission d'intérêt général du Service National Universel au périscolaire,
- Verser une indemnité de 75,- € par semaine de présence à une stagiaire du périscolaire,
- Autoriser le remboursement des frais payés par les agents,
- Maintenir son projet de délibération fixant le montant de la participation prévoyance.

### **11. Programme de travaux sylvicoles 2025**

Sur proposition des services de l'ONF, le conseil municipal adopte le programme des travaux sylvicoles 2025 pour un montant total de dépenses estimé à 12.670,- € HT, majoré des honoraires de l'ONF.

### **12. Diagnostic énergétique des installations de l'éclairage public**

Ce point est reporté à la prochaine séance du conseil municipal.

### **13. Location du logement du 2ème étage de l'ancienne gare**

Le conseil municipal prend acte de la résiliation du bail des deux logements de l'ancienne gare, dont les états de lieux de sortie permettront de cibler les éventuels travaux de rénovation à entreprendre avant leur remise en location.

### **14. Adoption d'une motion du Service d'Incendie et de Secours du Bas-Rhin**

La motion visant à interpeller l'Etat sur l'affectation de moyens supplémentaires pour améliorer la prise en charge des véhicules de secours lors de leur arrivée aux urgences des hôpitaux est adoptée par le conseil municipal.

### **15. Projet d'aménagement d'un cimetière écoforestier**

Le conseil municipal confirme l'option d'une extension de l'actuel cimetière par une zone écoforestière, rejette le recours déposé par un exploitant agricole et retient l'offre de partenariat émanant de l'association « Au-delà des racines ».

### **16. Inventaire des tombes des deux anciens cimetières**

Le conseil municipal décide d'éditer un inventaire exhaustif des tombes des deux anciens cimetières, de poursuivre la consultation des familles des défunts et solliciter des esquisses d'aménagement paysager du cimetière protestant.

### **17. Mise à jour des périodes et tarifs des concessions du cimetière**

Ce point fera l'objet d'études complémentaires avant d'être inscrit à l'ordre du jour d'un prochain conseil municipal.

### **18. Gestion des dépôts sauvages de déchets**

Le conseil municipal décide de poursuivre les auteurs des dépôts sauvages de déchets en application des dispositions du code de l'environnement, qui permet l'application d'une amende et la refacturation des frais de remise en état.

### **19. Divers**

Les conseillers municipaux évoquent les points suivants :

- Organisation de l'opération « Oschterputz » le 29 mars 2025
- Maintien de l'éclairage public lors des soirées organisées à la salle polyvalente
- Stockage de produits dangereux à proximité de l'Eichel...

*Cette liste des décisions est :*

- *affichée le 13 mars 2025 en mairie*
- *publiée le 14 mars 2025 sur le site internet de la commune.*

Le maire,

Simon SCHMIDT

